

Bantogdo le 27 Mai 2021

***FORMATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MERES
EDUCATRICES DE L'ECOLE CENTRE « A » de BANTOGDO***

ANIMATRICES :

- 1) Madame KONE / BATIONO Blanche
- 2) Madame BAGRE /NIKIEMA Marie Pauline

Année scolaire 2020-2021

I. Contexte et justification :

Parmi les partenaires sociaux de l'éducation, nul doute que les associations des mères éducatrices (AME) occupent une place importante tant pour le fonctionnement des écoles que pour l'épanouissement des élèves eux-mêmes.

Afin de faciliter leur action, des initiatives très porteuses ont été créées. Il s'agit des activités génératrices de revenus (AGR). Des fonds sont remis à l'AME qui les gère sous forme de prêts afin de permettre à ses membres bénéficiaires de mener des activités rentables. Selon des périodicités définies, les bénéfices sont versés et réinjectés dans le capital de roulement.

Avec ces bénéfices, les femmes arrivent à supporter les frais de scolarité de leurs enfants, soutenir les besoins de l'école. L'AME de Bantogdo « A » a même réussi à réaliser un logement de maître avec un projet d'extension de ce local.

Cependant, des difficultés de tous ordres surviennent. Ainsi, depuis près de 03 ans, l'AME, n'arrive plus à réaliser ses rêves. Elle rencontre des difficultés de rencontres, de coordination et d'encaissement des bénéfices.

II. Objectifs de la formation :

- 1 - rappeler le rôle de l'AME dans une école ;
- 2 - faire l'état des lieux des réalisations et de la vie de l'AME Bantogdo « A » ;
- 3 - recenser les difficultés survenues dans la vie l'AME ;
- 4- prodiguer des conseils sur la structuration et le fonctionnement de l'association.

III. Résultats attendus :

Au terme de la formation, chaque membre de l'AME de l'école Centre « A » et les deux représentantes de l'école Bantogdo « B » seront capables de :

- * reconnaître l'importance de l'AME dans une école ;
- * s'impliquer dans les activités génératrices de revenus (AGR) ;

*créer des initiatives d'agrandissement du groupe des mères exerçant les AGR ;

* créer des stratégies de recouvrement des fonds de l'AME.

IV. Date et lieu de la formation :

Le jeudi 27 Mai 2021 à l'école « A » de Bantogdo « A »

V. Participants : Tous les membres de l'AME bénéficiaires des fonds AGR ou pas de l'école « A » et 02 membres représentantes de l'AME de « B », les deux directeurs des deux écoles.

VI. Stratégies :

- mise en place des participants dès 8h30 ;
- mot du directeur hôte ;
- mot de la présidente AME de « A » ;
- présentation des étrangers (les deux formatrices venues de Ouadagougou) par monsieur ou madame SOULI,
- intervention des communicatrices (selon leur mode de formation)

Pause de 12 heures à 13heures pour le repas

Reprise à 13h

Fin de la formation à 14h 30

BUDGET ESTIMATIF DE L'ACTIVITE DE FORMATION DE L'AME DE
BANTOGDO CENTRE « A »

RAPPORT FINANCIER "DE L'ACTIVITE DE FORMATION DE L'ASSOCIATION DES MERES EDUCATRICE
DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BANTOGDO CENTRE « A »

Le jeudi 27 Mai 2021 s'est tenu à l'école primaire publique de Bantogdo « A », une formation des mères éducatrices autour de la gestion de leurs activités génératrices de revenus en abrégé (AGR). Afin de maintenir les membres sur place pour une bonne participation à la formation, nous avons choisi d'assurer leur restauration du jour. Ce jour, il y avait une participation de cent cinq (105) mères éducatrices.

Les deux formatrices, mesdames KONE et BAGRE, agents de la direction de la promotion de l'éducation des filles à Ouagadougou, ont été financièrement prises en charge.

N°)	DESIGNATIONS	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	COÛT TOTAL
01	Eau en en paquet	05	600	3000
02	Dolo en bidon de 20 litres	05	1750	8750
03	Repas (riz gras)	120	750	90000
04	Boisson pour les formatrices	04	600	2400
05	Prise en charge des formatrices	02	10 000	20000
06	*Carburant pour le déplacement	01	30000	30000
07	Prise en charge du chauffeur	01	2500	2500
TOTAL DE LA DEPENSE				156 650

Arrêté la présente somme à cent cinquante six mille six cent cinquante (156 650) francs CFA.

NB* Pour le carburant, nous sommes allés jusqu'à trente mille (30 000) francs de carburant parce que nous étions à une période de grande canicule et il fallait utiliser la climatisation du véhicule pour bien supporter le trajet.

Monsieur et madame SOUILI François(e)